



CREER SON ORGANISME DE FORMATIONS

PROJET - DECLARATION - SUIVI

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Construire et formaliser son projet.
- ✓ Définir son offre et son modèle économique.
- ✓ Choisir son cadre juridique et fiscal.
- ✓ Réaliser les démarches de création.
- ✓ Piloter le lancement et le développement.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne souhaitant créer son entreprise.

Aucun prérequis spécifique ; maîtrise de la lecture, de l'écriture et des outils informatiques de base.

FORMATRICE

Mélanie Cordier -
fondatrice de l'Agence M'
Formatrice consultante
spécialisée depuis plus de
12 ans sur la formation
professionnelle.



PRÉSENTATION

Créer votre entreprise et devenir formateur professionnel, vous en rêvez ? Vous avez une idée, une envie de transmettre, mais face à la multitude d'informations – parfois (souvent !) contradictoires – vous ne savez plus quoi penser, ni surtout par où commencer ?

Ce programme de formation vous propose de vous accorder deux jours, à distance, pour passer de l'idée au projet. Entouré(e) et conseillé(e), vous avancez étape par étape dans la construction de votre organisme de formation, avec des outils essentiels et des méthodes efficaces, directement applicables à votre situation.

MODALITÉS

Formation dispensée sur deux journées - 12 heures (9h-12h / 14h-17h). Règlement intérieur remis avant l'entrée en formation.

Méthodes pédagogiques actives et participatives (exercices pratiques, apports théoriques, mises en situation).

Moyens techniques : visioconférence (ZOOM), ordinateur avec accès Internet, documents dématérialisés. Assistance technique et pédagogique assurée.

Évaluation des compétences acquises tout au long de la formation au moyen d'exercices pratiques et de mises en situation ainsi qu'évaluation de la formation et du formateur.

Support pédagogique et certificat de réalisation remis à l'issue de la formation. Émargement et suivi de présence par demi-journée via les outils de la visioconférence. Les modalités peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap ; un échange préalable avec le référent handicap de l'organisme permet d'étudier les aménagements nécessaires.

DÉROULÉ

- Structurer et présenter son projet de création
- Définir une offre de formation et identifier sa cible
- Choisir une structure juridique adaptée
- Identifier les bases de la fiscalité et du statut social
- Élaborer les éléments clés d'un business plan
- Identifier les interlocuteurs et les démarches associées
- Réaliser les formalités de création et l'immatriculation
- Déclarer son activité de formation auprès de la DREETS
- Mettre en place une organisation de gestion de base
- Identifier les principaux leviers de financement et d'aide
- Définir les actions de communication essentielles
- Analyser les premiers indicateurs de développement et ajuster

PROCHAINES SESSIONS

- ✓ Formation proposée à distance, en individuel ou en groupe.
- ✓ Date, coût et lieu : voir site internet ou [NOUS CONTACTER](#).
- ✓ Délais d'accès : inscription ≤15 jours avant (mail ou site internet).